

LOCATION DE TERRAIN HIVER 2025-2026

Dates de la saison hiver 2025-2026 : du vendredi 12 septembre 2025 au dimanche 12 avril 2026

Priorité : Les titulaires de terrains hiver durant la saison 2024-2025 sont **prioritaires jusqu'au 30 juin** pour renouveler leur abonnement en renvoyant le document complété et en payant l'acompte de 30% sur le compte BE33 2670 0012 8846. Passé cette date, le terrain sera remis en location par le club.

Joueurs : Il est OBLIGATOIRE de renseigner l'ensemble des personnes qui profiteront du terrain réservé sur ce document. Chaque personne qui vient jouer au RTC Arlon doit être renseignée dans notre base de données et être affiliée auprès de Tennis Padel Wallonie-Bruxelles (anciennement AFT)

Paiement de l'abonnement : Le montant de l'abonnement doit être versé dans son intégralité par le titulaire de la location, et ce pour le 31 août 2025 au plus tard.

Paiement sur le compte bancaire BNP BE33 2670 0012 8846 avec la communication suivante :
« Abonnement hiver + nom du titulaire + heure + jour ».

Paiement de la licence : Le montant de la licence TPW-B est de 31€ par joueur. Ce montant est à verser sur le compte BNP BE33 2670 0012 8846 avec en communication suivante : « licence + nom du joueur.

Tarifs 2025-2026

Tarif des abonnements					
	En semaine			Samedi (26 sem.)	Dimanche (25 sem.)
	avant 17h30 (24 sem.)	après 17h30 (27 sem.)	à 21h30 (27 sem.)		
	membre* non membre	membre* non membre	membre* non membre	membre* non membre	membre* non membre
	400 € 450€	630 € 680€	500 € 550€	525 € 575 €	505 € 550 €
Calendrier des interruptions	Interruption pour tous le vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 octobre				
	20/10 au 31/10	22/12 au 04/01	22/12 au 04/01	22/12 au 04/01	⚠ 05/10
	22/12 au 4/01	16/02 au 22/02	16/02 au 22/02	14/02 au 22/02	22/12 au 04/01
	16/02 au 27/02				14/02 au 22/02

*membre : est membre, toute personne en ordre de cotisation été 2025 (petite ou grande cotisation)

LOCATION DE TERRAIN HIVER 2025-2026

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Le Royal tennis club **Arlon** se réserve le droit de disposer des heures réservées pour permettre l'organisation de manifestations tennistiques et autres.

Les renouvellements d'heure fixe de l'année 2024/2025 sont prioritaires jusqu'au 30 juin. Au-delà de cette date, l'heure sera remise en location.

Il est OBLIGATOIRE de renseigner l'ensemble des personnes qui profiteront du terrain réservé sur ce document. Chaque personne qui vient jouer au RTCArlon doit être renseignée comme membre dans notre base de données et être affiliée auprès de l'Association Francophone de Tennis.

La totalité du paiement de la location doit être effectuée par le titulaire du terrain. Ce dernier s'assurera également que tous les joueurs bénéficiant de cette location soient en ordre de licence TPW-B. Le montant de la licence TPW-B est de 31€ par joueur. Ce montant à verser sur le compte BNP BE33 2670 0012 8846 avec en communication suivante « licence + nom du joueur.

Lors de la dernière heure de la journée, l'extinction de l'éclairage aura lieu 15 min après l'heure de fin de la location.

Après la fin de l'heure de location, les joueurs s'engagent à passer la brosse sur le terrain.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT :

- La location de terrain sera confirmée dès réception de ce formulaire complété et signé et d'un acompte de 30% sur le compte du Royal Tennis Club Arlon.
 - Le solde est à verser pour le 31 aout 2025 au plus tard sur le compte avec la communication : Nom du titulaire, l'heure et le jour.
 - Faute de paiement de la totalité de l'abonnement pour le 31 aout 2025, le terrain ne vous sera pas attribué et celui-ci sera remis en location.
 - En cas de maladie, blessure ou désistement, aucun remboursement ne pourra être réclamé
-

FORMULAIRE LOCATION DE TERRAIN HIVER 2025-2026

À renvoyer avant le 30 juin 2025

NOM ET PRENOM DU TITULAIRE DU TERRAIN :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

GSM :

MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

	Choix n°1	Choix n°2	Choix n°3
JOUR			
HEURE			
N° Terrain			

Les coordonnées de mes partenaires sont les suivantes :

(Merci de remplir le formulaire dans la totalité)

Joueur 1	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT :	
	Adresse :	
	Mail :	
Joueur 2	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT :	
	Adresse :	
	Mail :	
Joueur 3	Nom et Prénom :	

	Tel :	
	Numéro de licence AFT:	
	Adresse :	
	Mail :	
Joueur 4	Nom et Prénom :	
	Tel :	
	Numéro de licence AFT:	
	Adresse :	
	Mail :	

(Ajouter ci dessous si nécessaire)

Je, (Nom – prénom).....

- déclare avoir pris connaissance du Règlement d'ordre intérieur et avoir lu et approuvé les conditions générales de paiement.
- Ma réservation ne sera en effet considérée comme valide que lorsque 30% du montant de la location sera réceptionnée par le club. Montant de l'acompte : €
- Je m'engage à payer la somme de€ sur le compte BNP BE33 2670 0012 8846 et ce **pour le 31 aout 2025** au plus tard..

Date :

Signature :
